



Lettre d'information

MAI 2010

■ VIE DU PÔLE

rendez-vous le 29 juin à l'école des mines de nantes pour la journée technique du PGCE « réglementation et innovation dans les travaux publics »



Le secteur de la construction se trouve aujourd'hui confronté à des défis d'une ampleur exceptionnelle et à un bouleversement en profondeur de ses habitudes, compte tenu de son importance dans les enjeux de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et d'impacts sur l'environnement. Il faut donc construire autrement, changer les pratiques, et innover, vite, sans perdre de temps. Dans ce contexte, de nombreux professionnels expriment leur impatience face à une réglementation qui, disent-ils, freine leur capacité d'innovation.

Le PGCE et la COTITA Ouest, en partenariat avec le SETRA, le LCPC, la FRTP Pays de la Loire et le CETE de l'ouest, ont donc décidé de consacrer le mardi 29 juin 2010, de 8h30 à 17h00, à l'école des mines de Nantes une journée technique à la question : **réglementation et innovation dans les travaux publics : la réglementation est-elle un frein à l'innovation ?**

La réglementation technique est-elle obligatoire ou facultative ? Le code des marchés publics est-il compatible avec l'innovation ? Quelles garanties pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises qui prennent le risque d'innover ? Comment utiliser les outils spécialement conçus pour innover ? Faut-il changer la réglementation ?

cette journée permettra de faire un point complet sur ces questions, de mieux connaître et utiliser la réglementation pour innover, de bénéficier de témoignages et d'expériences vécues, et d'échanger entre professionnels et maîtres d'ouvrage.

Le programme détaillé de la journée est téléchargeable sur notre site web : <http://www.pole-geniecivil-ecoconstruction.fr/nos-actualites>

pour tout renseignement, et pour vous inscrire, merci de prendre contact avec l'équipe du pôle (claire.duveau@pole-gce.fr / 02 72 56 80 55).

Le cycle de conférences « Architecture durable : quelles innovations ? » se poursuit à l'école d'architecture



le 22 avril dernier, plus de 150 personnes sont venues assister à la troisième conférence du cycle « Architecture durable : quelles innovations ? » co-organisé par l'École nationale d'Architecture de Nantes, le centre de recherche méthodologique d'architecture (CERMA), EDF et le PGCE.

Autour du thème "**L'innovation environnementale par la recherche**", cette troisième conférence s'intéressait au projet collaboratif d'innovation MI@EP, projet de conception, réalisation et expérimentation de trois maisons à énergie positive dans un lotissement en Ile-et-Vilaine (projet labellisé par le PGCE en 2006).

Prochain rendez-vous du cycle de conférences de l'École d'architecture le jeudi 20 mai pour la conférence sur "L'innovation environnementale par l'invention constructive", à 18h00 à l'auditorium ENSAN.

oryon accompagne les entreprises ligériennes vers l'Amérique du nord



A l'occasion d'une réunion à Atlanpole le 12 avril dernier, le PGCE a établi un contact avec la SEM ORYON, agence d'aménagement et de développement économique des entreprises basée à la Roche-sur-Yon, qui a mis en place en 2008, avec le soutien de la Région Pays de la Loire, un **volontaire international en entreprise au Québec**.

son objectif : favoriser le développement de réseaux d'affaires et soutenir les sociétés ligériennes à l'export. Etude de marché, veille produit, recherche de partenaires, organisation de programmes de rendez-vous d'affaires ou de missions d'études, cyril LAVAIRE accompagne les PME ligériennes dans leur démarches, et analyse pour elles leur potentiel de développement outre-Atlantique.



cyril Lavoire,
v.i.e au Québec

ORYON s'appuie pour cela sur un réseau de plus de 20 ans établi avec une société de développement économique implantée au cœur d'un tissu d'entreprises diversifiées, dans la Région Centre du Québec. C'est depuis cet avant-poste, et en lien avec l'ensemble des provinces, que cyril LAVAIRE met en œuvre ses compétences en répondant aux attentes spécifiques des entreprises.

La mise en place de ce v.i.e s'est faite dans le cadre d'un échange de développeurs. ORYON accueille ainsi, de son côté "un commissaire industriel québécois" en poste dans les Pays de la Loire.

Plus d'une vingtaine d'entreprises ont d'ores et déjà confié une mission à ORYON, et l'on compte déjà deux implantations réussies et une en cours.

si votre entreprise est intéressée, merci de prendre contact avec la SEM oryon : 02 51 37 23 08. Plus d'informations sur le site :

www.oryon.fr/oryon-actualites-developpement-economique.php?id=38

Adhésions 2010

La campagne d'adhésions 2010 est en cours. D'ores et déjà, **plus de 20 nouveaux adhérents** ont décidé de rejoindre le PGCE.

PROJETS R&D

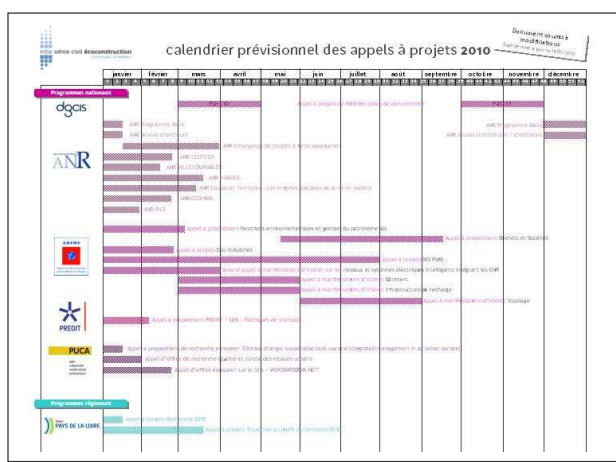
Retrouvez l'appel à projets PME du PGCE sur son site internet :
www.pole-geniecivil-ecoconstruction.fr/appel_projet

Labellisations

Le comité de labellisation du PGCE s'est réuni à 4 reprises depuis la fin mars. **ont ainsi été labellisés 11 projets ANR, 6 projets C2D2, 4 projets FUI, et 2 projets ADEME / Région.**

Par ailleurs, 4 projets ont été sélectionnés parmi les 5 premiers déposés à l'appel à projets PME du PGCE.

téléchargez le calendrier des appels à projets sur notre site web



Le pôle a mis au point un calendrier récapitulatif de tous les appels à projets (FUI, ANR, ADEME, Région, programmes européens...) pour l'année 2010. celui-ci est téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://www.pole-geniecivil-ecoconstruction.fr/projets/les-possibilites-de-financement/>

pour tout renseignement, vous pouvez contacter Magali LAVAUD (02 72 56 80 52).

retour sur la deuxième session de formation Atlanpole sur l'ingénierie de projets collaboratifs d'innovation, dans le cadre de l'appel à projets PME lancé par le PGCE

Faisant suite à la première session de formation du 1^{er} avril, la deuxième session s'est déroulée le 6 mai dernier dans les locaux d'Atlanpole, en présence de 4 porteurs de projets. cette journée a permis aux participants – des responsables de PME et de TPE - de poursuivre leur réflexion sur le montage de leur projet, et notamment sur les points qui concernent les retombées économiques, la propriété industrielle, la structuration du budget et du planning. Les réactions à la sortie de ce deuxième module ont été très positives, les participants ayant jugé cette journée « très constructive ».

Les dossiers définitifs doivent être déposés avant le 15 juin prochain. un comité de labellisation sera organisé à suivre par le PGCE.

Pour tout renseignement, merci de contacter Magali Lavaud (02 72 56 80 52 / aap.pme@pole-gce.fr).

■ RETOUR SUR... la journée technique "bâtiments intelligents"

Le 28 avril dernier, la SEM régionale des pays de la Loire, JESSICA France-CAPTRONIC, Loire Electronic Applications Valley et le PGCE co-organisaient à l'école supérieure du Bois de Nantes une journée technique consacrée aux « **bâtiments intelligents : des innovations technologiques au cœur du développement durable** ». Plus de 180 participants ont pris part aux débats et tables rondes animés par Patrick Bellin, conseiller technique de la Mission ECOTER.



La journée s'est déroulée en quatre temps :

- conférences sur la gestion technique et globale du bâtiment ;
- Focus sur les enjeux de l'efficacité énergétique ;
- retours d'expériences en matière d'intégration des nouvelles technologies dans le bâtiment à usage professionnel ;
- présentation des plateformes technologiques pour appuyer les projets innovants.

Les participants ont pu débattre tour à tour des différents enjeux que suscitent les innovations technologiques dans les bâtiments intelligents. Cette journée technique a confirmé l'intérêt porté par la profession aux bâtiments intelligents. La richesse des débats aura très certainement permis aux participants de mieux se positionner sur ce domaine spécifique des bâtiments.

AGENDA

Le PGCE vous donne rendez-vous...

► **20 mai :** conférence "L'innovation environnementale par l'invention constructive" (Ecole d'architecture de Nantes) – 18h00



quatrième conférence du cycle "Architecture durable : quelles innovations ?" organisé par l'ENSAN, en partenariat avec le CERMA, EDF et le PGCE.

L'Agence A+H (Michel Roulleau et Claude Puaud) et Bettina Horsch (architecte) présenteront trois projets développant des procédés constructifs avec les entreprises (puits bouvronais, procédé MMH, Lignotrend).

La participation aux conférences de l'ENSAN est libre et sans inscription.

Pour tout renseignement, contacter Véronique Dom (CERMA) : 02 40 16 02 35

veronique.dom@cerma.archi.fr

► **16 au 18 juin :** BLUEBAT, salon professionnel de la construction durable (Paris - porte de Versailles)

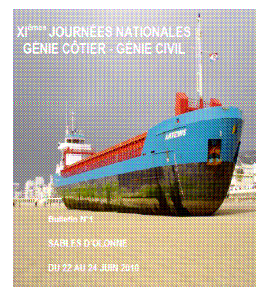
créé en 2007, BLUEBAT est un salon qui s'adresse aux professionnels de la performance du bâtiment et de la construction durable. Pour l'édition 2010, le salon se tiendra à Paris (Porte de Versailles), du 16 au 18 juin. BLUEBAT, ce sont environ 400 exposants et 15 000 visiteurs



Le PGCE y participera en tant qu'exposant, sur un grand stand partagé avec les 5 collectivités de l'espace métropolitain Loire Bretagne (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Rennes et Brest) et plusieurs entreprises du territoire Loire Bretagne.

► **22 au 24 juin :** 11^{èmes} journées nationales génie côtier - génie civil aux sables d'Orlonne

Le PGCE vous donne rendez-vous aux sables d'Orlonne les 22-23 et 24 juin prochain pour les 11^{èmes} journées nationales du génie côtier – génie civil, organisées par le CFL (Centre Français du Littoral), Jean CREPEY (Président) et Daniel LEVACHER (Université de Caen) ; conjointement avec la société ACRI, prix scientifique "Pierre Guével", le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le CETMEF (Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales), la société LA VISION France, l'université d'Angers, l'université de Nantes, et en partenariat avec le conseil général de Vendée, le Pôle Mer PACA, le Pôle génie civil Écoconstruction, la Région Pays de Loire et la ville des Sables d'Orlonne.



Les XI^{èmes} JNGCGC ont pour objet d'actualiser les connaissances dans le domaine du génie côtier et du génie civil associé ; de permettre des échanges d'idées entre spécialistes des domaines concernés ; de favoriser la confrontation d'analyses et d'expériences entre chercheurs et entrepreneurs ; de mettre en relation donneurs d'ordre, entreprises et chercheurs ; de présenter des techniques et des matériels nouveaux, ainsi que la documentation disponible auprès des stands d'exposition ; et de diffuser l'information sur les activités pédagogiques, de recherche et de formation concernant le génie côtier et le génie civil.

Pour tout renseignement, et pour obtenir le programme détaillé du congrès, vous pouvez contacter M. Jean MAILLIARD – Administrateur, trésorier du centre français du Littoral - cfl.mail444@orange.fr - 02 40 33 83 57.

► **29 juin** : journée technique « réglementation et innovation dans les travaux publics : la réglementation est-elle un frein à l'innovation ? » (Ecole des mines de Nantes – 8h30 - 17h). *(Lire page 1)*

organisée par le PGCE et la COTITA ouest, en partenariat avec le SETRA, le LCPC, la FRTP Pays de la Loire et le CETE de l'ouest, cette journée technique pose la question de la compatibilité entre réglementation technique et innovation dans les TP.

télécharger le programme détaillé de la journée est téléchargeable sur notre site web : <http://www.pole-geniecivil-ecoconstruction.fr/nos-actualites>

pour vous inscrire, merci de prendre contact avec l'équipe du pôle (claire.duveau@pole-gce.fr / 02 72 56 80 55).

Le PGCE vous informe...

► **31 mai** : conférence « L'énergie vue du Japon ! » organisée par la mission hydrogène et la région (16h00 – Hôtel de Région)

Au programme :

- Le Japon : les chiffres clés
- L'éolien au Japon : des obstacles surmontables?
- Le photovoltaïque : une volonté de leadership
- cogénération : des piles à combustible pour l'habitat
- Automobile : l'hydrogène comme stratégie d'efficacité énergétique

Inscription gratuite et obligatoire avant le 25 mai

contact : mission hydrogène : 02 44 76 03 12 - c.bazire@missionh2.org

plus d'informations : <http://www.missionh2.org/>



► **2 au 4 juin** : carrefour international du bois (Nantes, Parc des Expositions de la Beaujoire)



sciages, bardage, parquet, emballage, panneaux, solutions bois pour le bâtiment, menuiseries, éléments de meubles en bois, négoce spécialisé... le carrefour international du bois regroupe l'offre de produits bois la plus importante au niveau européen. Plus de 500 exposants, venant de 28 pays, près de 10 000 visiteurs qualifiés dont 15% d'internationaux. En plus d'être une plate-forme d'échanges commerciaux, le carrefour est le lieu de rassemblement de toute la filière bois française.

depuis 2006, le carrefour propose un espace prescripteur, l'espace techniques & solutions bois, mettant en avant les produits, innovations, solutions qu'apporte le matériau bois. cet espace s'adresse aux maîtres d'ouvrage, architectes, économistes, bureaux d'étude ... et utilisateurs à la recherche de solutions durables avec le bois. il regroupe des exposants dédiés, des expositions et un cycle de conférences techniques.

Retrouvez le programme des conférences sur :

<http://www.timbershow.com/decouvrir/programme.cfm>

pour tout renseignement :

tel : +33 (0)2 40 73 60 64 - info@timbershow.com

pour obtenir gratuitement votre badge visiteur, vous pouvez vous enregistrer à l'adresse suivante :

http://www.badgeonline.fr/cib2010/default_fr.htm



► **11 juin** : journée technique « Le pont Eric tabarly sur le bras de la madeleine » organisée par l'AFGC et construire'acier, en partenariat avec le PGCE (Nantes – 9h00/16h30)



AFGC Grand Ouest et construire'acier vous convient à la journée technique « Le pont Éric-TABARLY sur le bras de la Madeleine - île de NANTES » le vendredi 11 juin 2010 de 9h00 à 16h30 à l'hôtel Mercure - 15 Bd Millerand - 44200 Nantes ;

Au programme, plusieurs interventions le matin sur le contexte général des franchissements sur la Loire, la conception architecturale, les études d'exécution, les opérations de génie civil, et enfin la

fabrication et le montage de la structure métallique. Après une pause déjeuner, la journée se poursuit par une visite du chantier commentée par les intervenants.

Télécharger le programme détaillé de la journée :

<http://www.afgc.asso.fr/images/stories/visites/nantes-tabarly/programme-pont-eric-tabarly.pdf>

Pour tout renseignement, et pour les inscriptions, merci de prendre contact avec Nathalie JUIGNET : 02.40.84.58.61 / nathalie.juignet@lcpce.fr

Frais de participation : membre AFGC 40 € / non membre AFGC 60 €

► **29 et 30 juin** : mission découverte de marché et RDV B2B en Autriche « chantiers de BTP – matériel d'équipement outils-engins ».

Les 29 et 30 juin prochains une mission découverte de marché et RDV B2B est organisée à Vienne en Autriche sur la thématique : « chantiers de BTP – matériel d'équipement-outils-engins ».



Le secteur du BTP en Autriche réalise un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros par an. De nombreux projets sont en cours, notamment à Vienne en vue de la construction de nouveaux quartiers, d'hôpitaux, de bâtiments publics et de gares.

Cette mission a **3 objectifs** principaux :

- rencontrer les décideurs autrichiens du marché des chantiers de BTP et matériels d'équipement
- identifier les opportunités du secteur de BTP qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros par an
- comprendre les particularités du marché grâce au contact direct avec des experts et la visite d'un chantier

La prestation de la mission économique relèvera donc d'une communication ciblée, de rendez-vous organisés, d'un dialogue avec des opérateurs ouverts sur la région d'Europe centrale et orientale, et de la visite d'un chantier de BTP et la présentation du marché autrichien du matériel d'équipements / outils / engins de chantiers de BTP.

Pour obtenir plus d'informations sur la mission, merci de prendre contact avec Claire DUVEAU (02 72 56 80 55 / claire.duveau@pole-gce.fr). Téléchargez la plaquette de la mission ici : <http://www.ubifrance.fr/galerie/Files/Agenda/6juinBTPAutriche.pdf>

► juillet 2010 : Délégation d'entreprises françaises au Chili

Après le tremblement de terre du 27 février dernier, les autorités chiliennes mettent en œuvre la reconstruction du pays. son coût est estimé à 30 milliards de dollars. Les secteurs susceptibles de bénéficier de cette aide couvrent un large périmètre : infrastructures publiques ou déléguées, ports et aéroports, hôpitaux, logements, écoles, monuments historiques, transports, télécommunications, transmission et distribution électrique, assainissement et traitement des déchets. une partie du secteur privé productif, essentiellement viti-vinicole, touché par le séisme est également ciblée par ces aides.



Les entreprises françaises qui ont acquis dans ces différents domaines un savoir-faire et de nombreux atouts à faire valoir, doivent pouvoir dès maintenant se positionner sur le terrain de la reconstruction. c'est pourquoi UBIFRANCE travaille actuellement à la mise en place d'une délégation d'entreprises françaises qui se rendra au Chili courant juillet.

sont prévus des rencontres collectives et des rendez-vous individuels avec les autorités chiliennes compétentes, les décideurs locaux, opérateurs et autres partenaires.

Afin de mobiliser les professionnels des Pays de la Loire, UBIFRANCE propose d'organiser une réunion à Nantes fin mai, début juin pour présenter les opportunités à saisir et les conditions de participation à la mission de juillet. Le PGCE vous tiendra informés de la date de la réunion.

Pour obtenir plus d'informations, merci de contacter l'équipe du pôle (claire.duveau@pole-gce.fr/ 02 72 56 80 55).

...DERNIERE MINUTE...

Le CIADT (comité interministériel pour l'aménagement et le développement des territoires) du 11 mai a décidé de ne pas renouveler l'attribution du label pour 6 pôles de compétitivité, dont le PGCE.

Le dossier de presse indique :

« Le pôle GÉNIE CIVIL ECOCONSTRUCTION s'appuie sur un potentiel scientifique nantais de haut niveau dans les domaines du génie civil et des matériaux qui peut l'amener à proposer une candidature aux appels à projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'emprunt national ; par ailleurs, les laboratoires et entreprises du pôle peuvent continuer à bénéficier des soutiens de l'Agence nationale de la recherche ; enfin le pôle est encouragé à étudier un renforcement de ses synergies avec le pôle de compétitivité EMC2. »

nous reviendrons sur ce sujet dès que nous aurons plus d'informations.